

4 689 inscriptions; les adultes et les étudiants en cours spéciaux ou en formation professionnelle ne sont pas compris dans ce chiffre.

En 1955, le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales institua dans les Territoires un vaste programme de construction d'écoles et de résidences d'élèves afin de remplacer les écoles paroissiales et de fournir des locaux à tous les enfants, à l'exception de ceux qui faisaient déjà partie des districts scolaires de Yellowknife et Hay River. Des écoles et des résidences ont donc été construites dans les grands centres tandis que des externats ont été bâtis dans la plupart des petites collectivités. L'aide à l'enseignement ne se limite pas à l'instruction primaire et secondaire. Les Inuit aptes à recevoir une formation particulière ont la possibilité de fréquenter des écoles professionnelles, techniques ou autres établies dans les provinces du Sud. Ils peuvent également entrer en apprentissage ou recourir aux services d'un bureau d'emploi. L'administration des Territoires du Nord-Ouest assume les frais de scolarité des étudiants qui suivent des cours dans les universités reconnues du sud du Canada.

L'élaboration de programmes d'études adaptés aux besoins particuliers des élèves du Nord n'a pas été sans problèmes. Au début, le souci de donner aux enfants du Nord des chances égales à celles des en-

fants canadiens des provinces, en leur offrant un enseignement semblable et d'égale qualité, amena l'adoption de programmes qui se différenciaient fort peu de ceux du Sud. Les dix dernières années ont cependant donné lieu à des changements marqués, particulièrement depuis que l'enseignement relève de l'administration des Territoires du Nord-Ouest. Les changements les plus importants se sont produits après qu'on eut reconnu que le principe d'assimilation des jeunes autochtones à la culture blanche du sud du Canada n'était pas valable. On a compris que la simple acquisition de connaissances importées du Sud ne constituait pas la solution aux problèmes d'adaptation des Inuit.

Au cours des dernières années, on a mis en œuvre de nouveaux programmes d'études qui respectent le mode de vie, la langue, l'histoire, le patrimoine et la culture inuit. L'administration des Territoires a pour principe d'offrir aux autochtones un enseignement primaire dans leur langue.

Dans les écoles du Nord, l'introduction d'un enseignement dans la langue inuit ne fut pas chose aisée, puisque les professeurs connaissant l'inuktitut sont encore rares en dépit des cours spéciaux offerts à cette fin. Pour combler cette lacune, l'administration des Territoires emploie un nombre croissant d'assistants.

L'éducation permanente et spéciale a pris de l'ampleur parallèle-